

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2026

Membres en exercice : **15**
Présents : **11**
Votants : **11**
Votes pour : **11**
Votes contre : **0**
Absentions : **0**

Date de convocation : 06/02/2026
Date d'affichage : 06/02/2026

L'an deux mille vingt-six et le onze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Guy GALTIER, maire.

Étaient présents : Guy GALTIER - Pierre-Emile SYLVAIN - José MARTINEZ - André THEROND - Yoan PEREZ - David LOUBIER - Vincent RICHARD - Gaëtan GAILLARD - Audrey DURAND - Guillaume MARTIN - CROS Tiffany

Secrétaire de séance : Pierre-Emile SYLVAIN

Absents : Aline CHANIAL

Excusés : Karine BRUNEL - Philippe MARTIN - Damien AJASSE

Procurations :

11022026- Délib-04BIS

Objet : Compte-rendu des décisions du Maire.

La présente délibération annule et remplace la délibération n°11022026- Délib-04 suite à une erreur matérielle sur l'année de la séance.

En application de la délibération n°09 du 11 octobre 2022-09, M. le Maire rend compte de la décision qu'il a prise dans le cadre de la fongibilité des crédits en M 57 – budget principal.

➤ Décision n°2025-04 du 18 décembre 2025 :

Opérations	Articles	Montant
264 - Camping	2313 - Constructions	- 31 084 €
265 - Enfouissement reseaux sec chabestras	2041582 - Bâtiments et installations	+ 12 800 €
265 - Enfouissement reseaux sec chabestras	21533 – Réseaux câblés	+ 12 100 €
119 - Mobiliers et matériels	21838 – Autre matériel informatique	+ 6 184 €
Total		0 €

Soit un virement de crédits de 31 084 € de l'opération 264 – Camping aux opérations :


- 265 Enfouissement réseaux secs chabestras compte 2041582 Bâtiments et installations : 12800 euros, pour le paiement au SDEE de l'enfouissement réseaux électriques Chabestras (12 780,38€).
- 265 Enfouissement réseaux secs chabestras compte 21533 – Réseaux câblés : 12100 euros pour le paiement à la société Engelvin de l'enfouissement du réseau télécommunication au hameau de Chabestras (12 045,40€)

- 119 Mobiliers et matériels compte 21838 – Autre matériel informatique 6184 euros pour le paiement de l'écran de vidéoprojection installé à la salle des fêtes (6183,60€).

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Guy GALTIER



Le secrétaire de séance,
Pierre-Emile SYLVAIN

